



94 200 emplois de cadres des fonctions métropolitaines en Bretagne : la moitié est concentrée au sein des aires urbaines de Rennes et Brest

En 2013, les emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) représentent 7,2 % de l'emploi total au sein des aires urbaines bretonnes. Cette proportion place la Bretagne au 6^e rang des régions françaises. Les grandes aires urbaines de Rennes et Brest totalisent à elles seules un peu plus de la moitié des 94 200 emplois de CFM de la région. En 2013, les activités de Gestion regroupent près de 50 % des effectifs mais ce sont celles de Prestations intellectuelles qui apparaissent actuellement comme les plus créatrices d'emplois. Après une forte augmentation entre 1982 et 2008, les emplois de CFM continuent de progresser mais à un rythme nettement moindre.

Jean-Charles Petit, Insee

Avec 94 200 emplois en 2013, les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) (*définitions*) représentent 7,2 % de l'emploi total au sein des aires urbaines bretonnes (*figure 1*). Cette proportion est inférieure à la moyenne métropolitaine (10,4 %). Elle place cependant la Bretagne au 6^e rang des 13 régions de métropole.

Avec un total de 47 600 emplois de CFM en 2013, les grandes aires urbaines de Rennes et Brest regroupent un peu plus de la moitié des emplois « stratégiques » de la région (*figure 2*). À elle seule, l'aire urbaine de Rennes concentre 39 % des emplois bretons de CFM. Celle de Lannion affiche une situation particulière avec une proportion de CFM dans l'emploi total

(13,5 %) deux fois plus élevée que la moyenne régionale. Cela s'explique par une activité de recherche en télécommunications fortement développée. Cependant, entre 2008 et 2013, le nombre d'emplois de CFM y diminue de 0,7 % en moyenne annuelle (*figure 3*).

Dans l'ensemble de la Bretagne, le nombre de CFM a progressé entre 2008 et 2013 de 2,3 % en moyenne chaque année. Le dynamisme de ces emplois stratégiques a quelque peu fléchi par rapport à la période 1999-2008 (+ 5,5 % en moyenne annuelle). Il reste néanmoins soutenu au sein des grandes aires urbaines bretonnes (*figure 4*).

1 La Bretagne occupe le 6^e rang des régions de France métropolitaine

Part des CFM dans l'emploi total en 2013

	Emploi Total 2013	CFM 2013	Part des CFM (%)
Île-de-France	5 685 617	1 176 172	20,7
Auvergne-Rhône-Alpes	3 167 751	300 247	9,5
Languedoc-Roussillon-			
Midi-Pyrénées	2 167 014	194 721	9,0
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	1 889 068	168 860	8,9
Pays de la Loire	1 506 814	111 927	7,4
Bretagne	1 300 321	94 182	7,2
Aquitaine-Limousin-			
Poitou-Charentes	2 316 295	156 812	6,8
Centre-Val de Loire	989 786	66 814	6,8
Alsace-Champagne-			
Ardenne-Lorraine	2 108 466	138 467	6,6
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	2 135 339	139 813	6,5
Bourgogne-Franche-Comté	1 094 487	63 772	5,8
Normandie	1 289 563	75 115	5,8
Corse	126 219	6 096	4,8
France Métropolitaine	25 776 741	2 692 999	10,4

Source : Insee, recensement de la population

2 Une répartition inégale des CFM selon les territoires

Part des CFM dans l'emploi total au sein des principales aires urbaines bretonnes en 2013

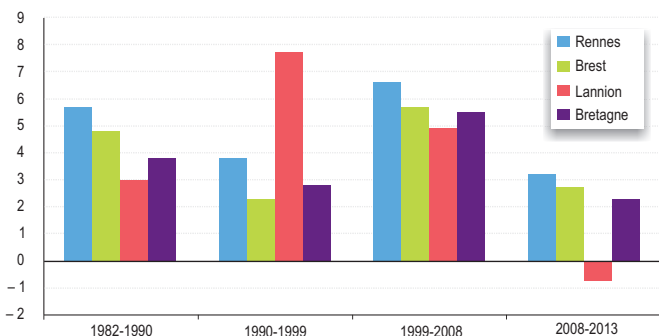
	Emploi total 2013	CFM 2013	Part des CFM (%)
Rennes	313 949	36 674	11,7
Brest	130 502	10 908	8,4
Lorient	84 656	5 308	6,3
Saint-Brieuc	72 075	4 388	6,1
Vannes	66 484	4 858	7,3
Quimper	60 396	4 289	7,1
Saint-Malo	31 586	1 954	6,2
Lannion	23 862	3 218	13,5
Fougères	19 162	838	4,4
Morlaix	18 753	1 113	5,9
Vitré	15 590	742	4,8
Dinan	12 633	521	4,1
Guingamp	12 165	472	3,9
Redon	12 031	491	4,1
Pontivy	11 508	411	3,6
Auray	10 772	773	7,2
Dinard	10 129	714	7,0
Bretagne	1 300 321	94 182	7,2

Source : Insee, recensement de la population

En 2013, les activités de Gestion représentent près de la moitié (47 %) des emplois de CFM en Bretagne, loin devant celles de Prestations intellectuelles et Culture-loisirs (16 % chacune), de Conception-recherche (11 %) et de Commerce inter-entreprises (10 %).

3 Une baisse entre 2008 et 2013 sur l'aire urbaine de Lannion

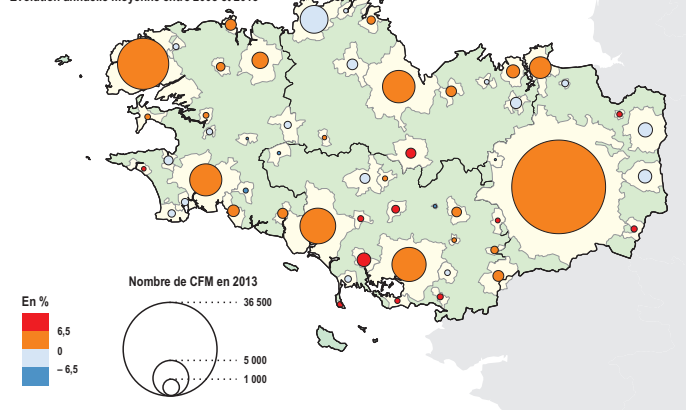
Évolutions annuelles moyennes des effectifs de CFM (en %)



Source : Insee, recensements de la population

4 Les cadres des fonctions métropolitaines au sein des aires urbaines bretonnes en 2013

Évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013



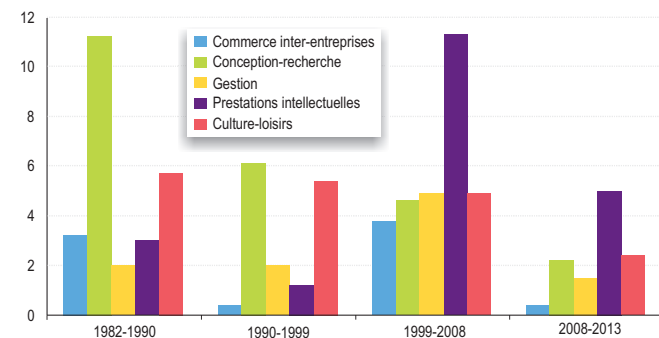
Source : Insee, recensements de la population

Au cours des trente dernières années, les effectifs de CFM des 5 grandes fonctions métropolitaines ont évolué différemment (figure 5). Entre 1982 et 1999, la fonction de Conception-recherche est la plus dynamique avec une croissance moyenne annuelle des effectifs de CFM allant jusqu'à 12 % entre 1982 et 1990. Cependant, ce dynamisme s'est tassé depuis (+ 2,4 % en moyenne annuelle entre 2008 et 2013).

À partir de 1999, l'emploi de CFM dans la fonction Prestations intellectuelles prend le relais. Il enregistre les taux d'évolution les plus importants (+ 11,2 % en évolution annuelle moyenne jusqu'en 2008). Depuis 2008, chacune des grandes fonctions voit la croissance de ses effectifs de CFM s'essouffler. Celle des Prestations intellectuelles demeure largement en tête avec une évolution annuelle moyenne de + 5 %.

5 Tassement sur 2008-2013 pour les Prestations intellectuelles

Évolutions annuelles moyennes des effectifs de CFM par fonction (en %)



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

L'analyse fonctionnelle des emplois

Agriculture, industrie, commerce et services : l'emploi est souvent décrit à travers le prisme des secteurs d'activité. Une autre approche est possible en partant des professions détaillées (PCS) et en les regroupant par grandes fonctions. Ces fonctions sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Cette approche par fonction permet de mieux rendre compte de la transformation des emplois.

Les cinq fonctions métropolitaines

Certaines fonctions comme la gestion, la conception-recherche, les prestations intellectuelles, la culture-loisirs et le commerce inter-entreprises sont spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines. Elles sont qualifiées de « métropolitaines », c'est-à-dire propres aux villes. Elles offrent une notion proche des emplois « stratégiques » utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire.

- Conception-recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. La conception-recherche se distingue de la fonction prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés.

Exemples de métiers : chercheurs de la recherche publique, ingénieurs développement en informatique...

- Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise...

Exemples de métiers : avocats, juristes, chefs de projets informatiques...

- Commerce inter-entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente.

Exemples de métiers : cadres ou ingénieurs commerciaux ou technico-commerciaux...

- Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance.

Exemples de métiers : cadres des banques, de la finance, de la gestion des ressources humaines...

- Culture-loisirs : professions de la culture et des loisirs.

Exemples de métiers : professeurs d'art hors scolaire, journalistes, artistes, bibliothécaires, auteurs littéraires, directeurs de journaux...

La notion de cadres des fonctions métropolitaines est un concept récent. Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés présents dans les 5 fonctions métropolitaines.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Les cadres des fonctions métropolitaines en Bretagne : des emplois en forte augmentation depuis 30 ans / Florence Le Bris, Insee Bretagne. - Dans : Insee Analyses Bretagne ; n° 5 (2014, septembre) ; - 4 p.
- Répartition géographique des emplois - Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision. - Dans : Insee première ; n° 1278 (2010, février). - 4 p.

